



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5071164

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 30/06/2025 15H08 C:005360 I:41831
V/REF : 1016993
V/Email reçu le Lundi 30/06/2025 a 15H08

SEMCODA
Agence De Villeurbanne
31 RUE LOUIS GUERIN
CS 30086
69100 VILLEURBANNE

IMMEUBLE : 4 ROUTE DE MORNANT
69510 SOUCIEU EN JARREST

Vaulx en Velin, le 25 Juillet 2025

Référence Marché: M_230809003-1

LOCALISATION : ALLEE N°4 MORNANT-LOGEMENT DE MME SERRAILLE-1ER ETAGE-TEL:06 30577290

MOTIF : INTERVENIR POUR VOLET ROULANT PORTE FENETRE SEJOUR BLOQUE FERME

Donneur d'ordre : Mme D. CHAMBLAS

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 02/07 A 15H30 :

INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MME SERRAILLE AU 1ER ETAGE
ARRIVEE SUR PLACE NOTRE PERSONNEL CONSTATE QUE LE RENVOI D'ANGLE EST
PRET A TOMBER

DEMONTAGE DU RENVOI D'ANGLE

REMISE EN PLACE DE VIS POUR TENIR LA PLAQUE METALLIQUE ET DU RENVOI
D'ANGLE

CONTROLE ET REPLI DU CHANTIER

LE 11/07/2025 A 15H45 :

INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT DE MME SERRAILLE AU 1ER ETAGE
APRES VERIFICATION, LE VOLET ROULANT MONTE ET DESCEND MAIS NE S'ARRETE
PAS

- DEPOSE DU COFFRE

- REMPLACEMENT DU TREUIL ET DE LA MANIVELLE

- CONTROLE BON FONCTIONNEMENT - OK

REPLI DU MATERIEL

OBSERVATIONS : MP LCOMPTER Email envoyé le 15/07/25 a 07H50 Mme D. CHAMBLAS

DT LCOMPTER Email envoyé le 02/07/25 a 19H33 Mme D. CHAMBLAS

DT LCOMPTER Email envoyé le 02/07/25 a 19H32 Mme D. CHAMBLAS



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5071164

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.

Réalisation de l'intervention, conformément aux règles de l'art.

Nettoyage du chantier.

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	MS00001-Forfait déplacement Ag.Villeurb.	2	56,48	56,48
1,00	MS00075-Entretien, réglage, graissage	2	66,75	66,75
1,00	MS00068-Rempl.d'1 manivelle	4	71,89	71,89
1,00	MS00070-Rempl.d'1 treuil a manivelle	4	92,43	92,43
TOTAL H.T.				287,55
T.V.A. a 10,00%				28,75
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>316,30</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Aout 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



Bon de Commande

N° : 1016993 du 30/06/2025

Pr.

SEMCODA

AGENCE DE VILLEURBANNE

31, rue Louis Guérin

CS 30086

69100 VILLEURBANNE

Tel:04.78.93.21.92

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Fax : 04.78.79.35.35 Mail: centreappels@servimo.fr;

Référence de la Demande

N°: 834 600 du 30/06/2025

THCMEEPP Tvx hors contra Menuiseries ext Partie privat.

01-EE-2211-ENT-61563100

Marché : M - 230809003-1

Lieu d'intervention

MME SERRAILLE Marie emilienne

4 ROUTE DE MORNANT

69510 SOUCIEU EN JARREST

Téléphone : 06.30.57.72.90

06245-00001-00001-00012 H / Type 2 / 01

Etage : 01

Date entrée: 01/01/2019

Délai

Date limite exécution : 15/07/2025

Observations

LOC MME SERRAILLE

TEL FILLE 06 30 57 72 90

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
MS00001 Forfait déplacement	1,00	56,27	56,27	5,63	61,90
MS00075 VOLET ROULANT PORTE FENETRE SEJOUR BLOQUE FERMER	1,00	66,50	66,50	6,65	73,15

Total H.T.	122,77
Total TVA	12,28
Total TTC	135,05

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par CHAMBLAS DOMINIQUE le 30/06/2025

**Le Responsable
Nom et Signatu**

Le Responsable d'Agence,
Alban BLOCHET

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Attestation simplifiée de TVA au dos

Facture libellée au nom de **SEMCODA**

et à adresser en 1 exemplaire à **SEMCODA AGENCE DE VILLEURBANNE**

EDN5



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE VILLEURBANNE 31, rue Louis Guérin CS 30086 69100 VILLEURBANNE**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **4 ROUTE DE MORNANT 69510 SOUCIEU EN JARREST**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **VILLEURBANNE**

le **30/06/2025**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 1016993